

## Intentions de messe du 10 au 17 décembre 2023

<b>Dimanche</b> <b>10 décembre 2023</b> <b>11h</b>	<p><b>2ème dimanche de l'Avent (Violet)</b></p> <p><b><u>Messe du curé aux intentions des paroissien/ne/s</u></b></p> <p><b>Dr. Bruce Rattray</b> ✠ / <i>Janine Ancil Fortier</i></p> <p><b>José Houle</b> ✠ / <i>Succession José Houle</i></p>
<b>Mardi</b> <b>12 décembre 2023</b> <b>16h30</b>	<p><b>Bienheureuse Vierge Marie de Guadalupe</b>  <b>Patronne des Amériques (Blanc)</b></p> <p><b>Andrée Berthiaume</b> ✠ / <i>Succession Andrée Berthiaume</i></p> <p><b>Serge Carreau</b> ✠ / <i>Succession Serge Carreau</i></p> <p><b>José Houle</b> ✠ / <i>Succession José Houle</i></p>
<b>Jeudi</b> <b>14 décembre 2023</b> <b>16h30</b>	<p><b>St Jean de la Croix, Prêtre et Docteur</b>  <b>de l'Église (Blanc)</b></p> <p><b>Andrée Berthiaume</b> ✠ / <i>Succession Andrée Berthiaume</i></p> <p><b>Serge Carreau</b> ✠ / <i>Succession Serge Carreau</i></p> <p><b>José Houle</b> ✠ / <i>Succession José Houle</i></p>
<b>Dimanche</b> <b>17 décembre 2023</b> <b>11h</b>	<p><b>3ème dimanche de l'Avent (Violet)</b></p> <p><b>Parents et amis défunts</b> ✠ / <i>Thérèse et Ronald Fauvel</i></p>

### Vos offrandes du 26 novembre et 03 décembre 2023

<b>Quêtes</b>	1163,25\$
<b>Dîmes</b>	----
<b>Dons</b>	200,00\$
<b>Réparations majeures</b>	-----

Merçi

### Célébration du Pardon

Dimanche 10 décembre, après la messe de 11 heures.

### Élection d'un nouveau marguillier de la paroisse Saint-Viateur

Monsieur Robert Trempe a été élu le dimanche 3 décembre par acclamation, marguillier de la paroisse Saint-Viateur, en remplacement de Monsieur Guy Bouthillier.

Nous tenons à remercier Monsieur Guy Bouthillier pour les services rendus au cours des six dernières années à la paroisse.

## NOUS CONFESSER, POURQUOI ?

Qu'est-ce que la confession ? Qu'est-ce qui ne va pas avec le péché ? Qu'est-ce qui est nécessaire pour une bonne confession ? Pourquoi demander pardon à un homme et non pas directement à Dieu ?



Le pardon se demande, il se demande à un autre et dans la confession nous demandons le pardon à Jésus. Le pardon n'est pas le fruit de nos efforts, mais c'est un cadeau, c'est un don de l'Esprit Saint, qui nous comble de la fontaine de miséricorde et de grâce qui jaillit sans cesse du cœur grand ouvert du Christ crucifié et ressuscité.

### **Pape François, Audience du février 2014**

#### **1. Nous confesser, pourquoi ?**

La confession est un sacrement institué par Jésus-Christ pour pardonner les péchés, lorsqu'il disait à ses apôtres : « À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus. ». (Cf Jn 20, 23)

Parce que la nouvelle vie qu'il nous a donnée par son baptême peut être affaiblie et perdue à cause du péché, le Christ a voulu que l'Église continue son œuvre de guérison et de salut à travers ce sacrement.

Par l'absolution sacramentelle du prêtre, qui agit au nom du Christ, Dieu accorde le pardon et la paix au pénitent, qui récupère la grâce par laquelle il vit comme un enfant de Dieu et peut atteindre le ciel, le bonheur éternel. (Cf. Catéchisme de l'Église Catholique, 1420-1421 ; 1426 ; 1427 ; 1446)

## **Qu'est-ce que le péché ?**

Le péché est une faute contre l'amour véritable pour Dieu et pour le prochain à cause d'un attachement pervers à certains biens. Elle blesse la nature de l'homme et menace la solidarité humaine. Saint Augustin l'a définie comme "l'amour de soi-même au mépris de Dieu". Par cette fière exaltation de soi, le péché est diamétralement opposé à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut (cf. Ph 2, 6-9).

Les péchés se distinguent par leur gravité dans les domaines mortel et véniel. Le péché mortel détruit la charité dans le cœur de l'homme par une grave violation de la loi de Dieu ; il sépare l'homme de Dieu, qui est sa fin ultime et son bonheur, préférant un bien inférieur. Le péché véniel permet à la charité de subsister, même si elle l'offense et la blesse.

Pour qu'un péché soit mortel, trois conditions sont requises : une action dont l'objet est une affaire grave, commise en pleine connaissance de cause (en toute conscience) et avec un consentement délibéré.

La matière grave est précisée par les Dix Commandements selon la réponse de Jésus au jeune homme riche : "Ne tue pas, ne commet pas d'adultère, ne vole pas, ne porte pas de faux témoignage, ne sois pas injuste, honore tes père et mère" (Mc 10,19). La gravité des péchés est plus ou moins grande : un meurtre est plus grave qu'un vol qualifié. La qualité des blessés compte aussi : la violence contre les parents est plus grave que la violence contre un étranger.

Un péché véniel est commis lorsque la mesure prescrite par la loi morale n'est pas observée dans une matière légère, ou lorsque la loi morale est enfreinte dans une matière grave, mais sans pleine connaissance ou consentement total.

Le péché véniel affaiblit la charité ; il entraîne une affection désordonnée pour les biens créés ; il entrave le progrès de l'âme dans l'exercice des vertus et la pratique du bien moral ; il mérite un châtement temporaire. Le péché véniel délibéré, qui demeure sans repentir, nous dispose progressivement commettre le péché mortel. (Cf. Catéchisme de l'Église catholique, 1849-1864)



## *Comment le sapin devint l'arbre de Noël*

Quand vous regardez avec des yeux avides les décorations suspendues aux branches du sapin, vous êtes-vous jamais demandé pourquoi il a été choisi pour être l'arbre de Noël ? Le beau sapin sombre a l'air si majestueux quand il est illuminé de mille bougies et chargé du bas au faite, que vous ne devineriez peut-être pas qu'il est le plus modeste de tous les arbres ? Mais, c'est aussi à

cause de sa modestie qu'il a été choisi pour porter la joie de Noël aux enfants et aux adultes qui ont conservé leur cœur d'enfant.

Voici son histoire telle qu'écrite par Sara Cône-Bryant que je vous invite à lire à vos enfants et petits-enfants...

Quand l'Enfant Jésus naquit, toutes les choses animées dans le monde, en eurent une grande joie et, chaque jour, des gens venaient voir le petit enfant et lui apportaient d'humbles présents. Près de l'étable où il reposait, se trouvaient trois arbres : un palmier, un olivier et un petit sapin. En voyant les gens aller et venir sous leurs branches, ils furent saisis du désir de donner aussi quelque chose à l'Enfant Jésus.

- Moi, je vais prendre ma plus grande palme, dit le palmier, et je la mettrai près de la crèche pour éventer doucement l'enfant.
  - Et moi, dit l'olivier, je presserai mes olives pour oindre ses pieds.
  - Que puis-je donner à l'enfant, moi ? Demande le sapin.
  - Vous, dirent les autres, vous n'avez rien à offrir. Vos aiguilles pointues piqueraient l'enfant et vos larmes sont résineuses.
- Le pauvre sapin se sentit très malheureux et dit avec tristesse :
- Vous avez raison, je n'ai rien d'assez bon pour être offert à l'enfant.

Un ange se tenait là, tout près, qui entendit ce qui se passait. Il eut pitié du sapin si humble et si dépourvu d'envie et il résolut de l'aider. Tout en haut dans le ciel, les étoiles commençaient à briller. L'ange demanda à quelques-unes de descendre et de se poser sur les branches du petit sapin. Elles le firent volontiers et le sapin fut tout illuminé. De l'endroit où il reposait, le petit Enfant pouvait le voir et ses yeux brillèrent devant les belles lumières et le sapin en fut tout réjoui.

Longtemps après, les gens qui connaissaient cette histoire, prirent l'habitude de faire briller dans chaque maison, la veille de Noël, un sapin tout garni de bougies allumées, comme celui qui avait brillé devant la crèche. Et c'est ainsi que le sapin fut récompensé de son humilité. Sûrement, il n'est aucun arbre qui éclaire autant d'heureux visages en ce temps de Noël !

La vente des billets de Noël aura lieu à l'Église après la messe du 10 décembre et après chaque messe des dimanches de l'Avent, jusqu'à épuisement des billets.

Vous pouvez aussi acheter vos billets au presbytère durant les heures de bureau.  
**8h à 12h** et de **13h à 16h**



### **Votre semainier paroissial en ligne**

Vous partez bientôt en vacances? Gardez contact avec nous. Chaque semaine, le Semainier paroissial rend compte de la vie locale, invite à la réflexion et indique les dates d'activités prochaines. Votre semainier et ceux des autres paroisses sont accessibles en ligne à:

[www.semainierparoissial.com](http://www.semainierparoissial.com)



### *Merci à nos annonceurs*

Nous savons tous que la publication de notre bulletin est rendue possible grâce à l'apport financier de nos annonceurs.

Nous les en remercions sincèrement et leur offrons nos meilleurs vœux pour les fêtes.

Les paroissiens peuvent leur démontrer tangiblement leur reconnaissance par leur encouragement particulièrement en cette saison.

